

Formation ADH Normandie

Siège social

EHESP
5, av. du Pr Léon
Bernard
35043 Rennes
Cedex

Association loi
1901,
déclarée le
11/12/1961 à
Paris

Organisme formateur

DRTE le
19/09/1997
n° d'agrément :
533 505 638 35
code APE 804C
code NAF 8211Z
N° SIRET 327-181-
145 00019

ADH - Banque Société Générale / Toulouse

banque : 30003
guichet : 02110
compte :
00037271075
clé RIB : 51
IBAN FR76 3000
3021 100 00372
7107 551
BIC SOGEFRPP

Contact règlement facture

Permanence
ADH
CH Sainte-Anne
1, rue Cabanis
75014 Paris
tél. : 01 45 65 76
92
permanence-
adh@ghu-paris.fr

Objectifs pédagogiques de formation :

Quelles que soient ses fonctions (chef d'établissement ou adjoint), le (la) directeur(rice) d'hôpital exerce son métier dans un univers de plus en plus complexe, exigeant et incertain. Traversé par les profondes mutations du contexte sociétal et des attentes sociales, l'hôpital public est aujourd'hui mis au défi de nombreuses réformes (gouvernance, financements, autorisations, responsabilités)

Cette journée de formation propose :

- De dresser un état des lieux partagé des mutations sociétales qui impactent le secteur de la santé
- De bénéficier de l'expertise d'un juriste autour des différentes formes de responsabilités, des moyens de se prémunir contre l'engagement de la responsabilité

Des répercussions de la réglementation en matière de partage de responsabilité entre le trésorier et le Directeur

- De croiser les regards de différents acteurs institutionnels sur ce sujet
- De trouver les leviers d'actions pour continuer à agir et de faire de cette responsabilité un atout, une force

Nombre d'heures total de formation : 4 heures

Compétences visées : Management et gouvernance, Sociologique, Juridique, Développement personnel

Prérequis : Connaissance du monde hospitalier ; Exercice de fonctions de direction ou de fonctions affiliées au sein d'un établissement public sanitaire ou médico-social

Public visé :

Cette formation s'adresse aux :

- directeurs d'hôpital adhérents et non adhérents de l'ADH
- autres professionnels hospitaliers (médecins, cadres de santé, cadres administratifs, agents hospitaliers, etc.)
- directeurs d'hôpital retraités
- élève directeur d'hôpital

La formation peut également répondre aux besoins de personnes en réflexion sur une réorientation ou une reconversion professionnelle.

Tarifs

DH adhérent 180 € nets (déjeuner & pauses inclus)

DH non-adhérent 200 € nets (déjeuner & pauses inclus)

Retraités* 40 €

EDH adhérent, gratuit si l'établissement de stage ne peut pas prendre en charge le coût de la formation de 30 €.

EDH non adhérent 30 €*

(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)

Lieu : CHU de Rouen

Horaires et repas :

De 09h00 à 14h00

Les déjeuners sont pris en charge par l'ADH.

"Initiatives et prises de risques : la responsabilité des directeurs"

09h00 : café d'accueil

- **Pierre Yves FOURE**, avocat associé cabinet HOUDART
- **La responsabilité juridique du directeur**
- **Typologie des responsabilités** : Financières, pénales, indemnitaires ;
- **La cartographie des risques**, et la prise en compte des risques dans le processus de décision ;
- **Quelle mise en cause du Directeur**, est-il le bouclier des professionnels ?
- **Les outils** à constituer pour limiter ces risques, et les outils à imaginer ;
- **La responsabilité** comme force également source de pouvoir.

- **Yves GRANDAZZI**, Sociologue UFR de Caen, membre de l'Espace éthique Normand
- **Regard historique ou diachronique** du système de santé ;
- **Système** de management à l'œuvre ;
- **Resituer** les questions de l'évolution de la société l'hôpital en étant le reflet ;
- **Les Directeurs pris dans leurs injonctions paradoxales** ont un rôle et une nécessité de se resituer ;
- **Mieux être préparé**, pour mieux subir, et envisager l'avenir du système différemment ;
- **Réflexion** sur ce que l'on peut faire : quels sont les possibles sans qu'il y ait forcément surcoût.

- **Philippe MARIN** Enseignant chercheur et déontologue à l'EHESP
Managers et médecins dans la gouvernance hospitalière : la question des responsabilités du binôme

- **Myriam RUFFE**, Trésorière de Bolbec
- **La responsabilité de l'agent public** : A qui s'applique-t-elle et dans quel cadre ?

- **Rémi DELEKTA**, Consultant/Coach, Directeur d'hôpital
- **Quel équilibre** entre respect des normes et prise d'initiatives
- **Quels mécanismes** et leviers de mobilisations pour la poursuite de l'action publique.

Tarifs

DH adhérent 180 € nets (déjeuner & pauses inclus)

DH non-adhérent 200 € nets (déjeuner & pauses inclus)

Retraités* 40 €

EDH adhérent, gratuit si l'établissement de stage ne peut pas prendre en charge le coût de la formation de 30 €.

EDH non adhérent 30 €*

(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)

Les modalités d'évaluation :

Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Une analyse des résultats fera ensuite l'objet d'une restitution à l'ensemble des participants.

Méthodes pédagogiques :

- Méthode démonstrative

Bulletin d'inscription

**Le bulletin dûment rempli, signé et tamponné est à retourner
à la permanence ADH :**

Par courrier à : Permanence ADH - inscriptions

Centre Hospitalier Sainte Anne, 1 rue Cabanis 75014 Paris Cedex 14

Par e-mail à : permanence-adh@ghu-paris.fr

Après enregistrement de votre inscription, vous recevrez une
confirmation de participation par mail sous quinzaine.

Attention ! En cas de désistement au-delà du 30 septembre 2024 la
somme forfaitaire de 90 € sera facturée.

Tous les lieux utilisés sont prévus pour accueillir des personnes à
mobilité réduite. Merci de nous contacter pour étudier les différentes
possibilités mises à disposition des situations de handicap.

Les annulations doivent être effectuées par mail.

**Toute annulation constatée et non signalée au préalable est due
en intégralité.**

Tarifs

DH adhérent 180 € nets (déjeuner &
pauses inclus)

DH non-adhérent 200 € nets (déjeuner
& pauses inclus)

Retraités* 40 €

EDH adhérent, gratuit si l'établissement
de stage ne peut pas prendre en
charge le coût de la formation de 30 €.

EDH non adhérent 30 €*

**(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH
avec l'inscription)**

Coordonnées

Nom **Prénom**

Fonction

Établissement

Adresse

BP **CP** **Ville**

Tél. pro impératif **Fax**

E-mail impératif

Modalités de règlement Certification qualiopi n° 2022/98178.1 – Agrément DRTE 533 505 638 35

Paiement joint

À facturer à l'établissement

ANFH

Les mentions légales complètes de l'ADH sont accessibles sur le site adh-asso.org rubrique contactez-nous
ou auprès de la permanence.

(*joindre le règlement à l'ordre de l'ADH avec l'inscription)

Adresse de facturation (si différente de celle indiquée supra)

Établissement

Adresse **BP**

CP **Ville**

Contacts

Inscriptions/facturation : ADH tel : 01 45 65 76 92 / mail : permanence-adh@ghu-paris.fr

Bon pour accord du chef d'établissement

Date et signature du stagiaire